

---

**LA BANQUE LAURENTIENNE OFFRE UNE REMISE DE 2 %  
SUR LES FONDS COMMUNS IA CLARINGTON**

**Montréal, le 6 février 2009** – La Banque Laurentienne offre, par l'entremise de sa filiale BLC Services Financiers inc, une remise de 2 % sur le montant total investi par les épargnants dans les fonds communs IA Clarington. Cette offre, d'une durée limitée, est offerte pour tout investissement effectué dans un fonds IA Clarington sous la structure de frais de rachat applicables<sup>1</sup>. Bien que l'offre soit en vigueur en pleine saison des REER, elle est applicable pour tout nouvel investissement enregistré ou non enregistré. La remise de 2 % sera investie dans le fonds choisi par l'épargnant, ce qui rehaussera la valeur de l'investissement initial.

La Banque Laurentienne offre la gamme complète de fonds de placement IA Clarington. Ces produits sont diversifiés par catégories d'actif, par régions géographiques, par devises, par styles de gestion et par firmes de gestion, ce qui permet à l'épargnant ou à son conseiller financier de disposer des outils nécessaires pour constituer un portefeuille en fonction du profil d'investisseur et des besoins particuliers de chacun. Tous les fonds IA Clarington peuvent également être offerts sans frais d'acquisition ni de rachat; toutefois, cette option ne donne pas droit à la remise de 2 %.

**À propos de IA Clarington**

IA Clarington est une firme de gestion de patrimoine dédiée à procurer des solutions exceptionnelles de placement qui répondent à un éventail de besoins. IA Clarington embauche les meilleurs gestionnaires de portefeuille pour gérer une gamme diversifiée de produits de placement, y compris les Fonds IA Clarington, les Fonds Clic objectif IA Clarington et les Portefeuilles Distinction. IA Clarington détient un actif sous gestion d'environ 8 milliards \$ pour des investisseurs partout au Canada. IA Clarington est une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., cinquième plus importante société d'assurance de personnes au Canada.

**À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service et son accessibilité. La Banque dessert ainsi les particuliers et les petites et moyennes entreprises, en plus d'offrir ses produits à un vaste réseau de conseillers financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Elle offre aussi des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Avec 156 succursales et 342 guichets automatiques, la Banque Laurentienne du Canada est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, la Banque détient une position de choix dans certains segments de marché spécifiques. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 19 milliards \$. Fondée en 1846, elle compte aujourd'hui près de 3 400 employés.

-30-

Renseignements :

**Mary-Claude Tardif**

Conseillère,  
Relations publiques  
514 284-4500, poste 4695  
mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca

<sup>1</sup> Les fonds communs de placements sont distribués par BLC Services Financiers inc., une filiale de la Banque Laurentienne. Un placement dans un fonds commun de placement («fonds») peut donner lieu à des commissions de vente et de maintien, des frais de gestion et d'autres frais. Vous pouvez vous procurer le(s) prospectus en communiquant avec les représentants de BLC Services Financiers («BLCSF») dans les succursales de la Banque Laurentienne du Canada («Banque Laurentienne»). BLCSF est une personne morale distincte de la Banque Laurentienne, BLC Trust, Placements IA Clarington inc. Les fonds offerts par BLCSF ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par l'Autorité des marchés financiers, ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. De plus, ces fonds ne sont pas garantis, en totalité ou en partie, par la Banque Laurentienne, BLC Trust, ou Placements IA Clarington inc. Rien ne garantit qu'un fonds commun de placement pourra maintenir une valeur liquidative fixe par unité ou que le plein montant de votre placement dans le fonds vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur.